

09-09-2024 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS

À une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cléophas convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière, tenue le 9 septembre 2024 à 19h30, au 356, Principale à laquelle séance:

Sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire
Monsieur Michel Hallé, conseiller au siège #1
Madame Franciska Caron, conseillère au siège #2
Madame Hélène Dumont, conseillère au siège #3
Madame Micheline Morin, conseillère au siège #4
Madame Jacinthe Gauvin, conseillère au siège #5
Monsieur Réjean Hudon, conseiller au siège #6

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

139-2024

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté comme lu et tel que décrit ci-bas.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 19 août 2024
5. Lecture et adoption des comptes
6. Correspondance et information
 - a) Salon des artistes et des artisans de la Matapédia
7. Invitations
 - a) Banquet des maires
8. Demandes diverses
 - a) Club de motoneige Vallée de la Matapédia
9. Réunion spéciale – Octroi de contrat – Déneigement des chemins d'hiver
10. Plan d'urgence d'épandage d'abrasif 2024-2025
11. Adjudication du mandat 7.3-7000-24-43 – Études géotechniques 2024 par la Municipalité de Saint-Cléophas
12. Bilan Camping – Fête du 10 août 2024
13. Suivi - Représentants des dossiers
14. Consommation d'eau potable – X 2024
15. Prochaine réunion régulière du conseil – 7 octobre 2024
16. Questions de l'assemblée
17. Levée de la réunion

140-2024

Lecture et adoption des comptes

Proposé par madame Micheline Morin et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS (CHÈQUES ET DÉPÔT DIRECT)

Nom	Descriptif	# Facture	Montant	Total
ADMQ zone 12	Colloque (formation)	202409	---	68.99
Mathieu Lavoie	Soirée 31-08-2024 (Camping)	1	---	600.00
Camping Québec	Abonnement 24-25	2130	---	858.30

COMPTES DÉJÀ PAYÉS (VISA)

Nom	Descriptif	# Facture	Montant
Petro-Canada	Essence camion	292108	59.61\$
Petro-Canada	Essence machinerie	292857	55.01
Walmart	Papeterie	1001042	19.34
Walmart	Eau (HV)	28526	41.61
Dollarama	Produit nettoyant (HV)	3392	12.93
DEP. L'essentiel	Essence camion	3392	90.01
Rona	Matériels (Garage)	531175	57.74
Canadian Tire	Matériels (Garage)	7298	75.87
Postes Canada	Médiaposte camping	11	35.69
Petro-Canada	Essence camion	2239637-80	67.03
Dollarama	Entretien CPÉSTP	303978	24.72
Amazon	Stores, ballons et accessoires décorations (banquet) CPÉSTP	7603	1 148.48
	Nappes CPÉSTP	209024	551.84
	Rideau (CPÉSTP)	1193840	941.08
	Matériels (Garage)	266676	37.65
	Lampe d'atelier (Garage)	4709864	156.12
Gagnon	Matériels (CPÉSTP)	4013044	45.28
Dollarama	Matériels (CPÉSTP)	466156	12.08
VISA	Écart entre RL de transaction et le solde de Desjardins	8703	18.89

COMPTES À PAYER

Nom	Descriptif	# Facture	Montant	Total
Aquazone	Produits nets (CPÉSTP)	31971	73.57	111.49
	Produits nets (CPÉSTP)	32034	37.92	
Atel. soud. M. Poirier	Collet et tige	23009	---	141.42
Asphalte MP	Asphalte (222, Principale)	119	---	5 173.88
Buropro citation	Copie au 25 août 24	2092825	---	92.23
Canac	Mat. divers (Camping)	51567	---	586.32
Code Ducharme	MÀJ renv. code officiers	357540	---	120.23
D.P. Pièces d'autos	Art. nettoyage (HV)	21219	18.58	84.12
	Art. nettoyage (HV)	21471	65.54	
Dépanneur R. Berger	Camping (bière)	7391751	113.85	129.82
	Produit alimentaire (HV)	7392869	5.69	
	Protège carte	7384037	4.59	
	Produit alimentaire (HV)	7389617	5.69	
H2 Lab	Analyses eaux usées	115236	308.48	524.17
	Analyses eau potable	115235	215.69	
Matrec	Cueillette (août) Crédit	291425	(129.89)	3 528.81
	Cueillette (août)	293320	3 658.70	
MRC Matapédia	Quote-part et répartitions	30604	---	18 950.54
Ministre Finances	2 ^e vers. SQ	106665	---	10 090.00
Pelletier bioénergie	Chauffage (août)	76	---	3 209.72
Anne Poirier	Hon. août (eau pot. et eaux usées)	3092024	---	1 170.00
Réal Huot	Geo-9 (travaux voirie)	5593634	---	12 703.59
RPF Ltée	Entrée élect. (eaux usées)	97224	---	2 318.02
Telus	Cellulaires employés	25082024	---	87.74
Transport R. Gagné	Corr. factures 527,530 et 536	537	---	400.66
TMA inc.	Travaux voirie rang 6 Est	8234	---	9 198.00
Marchés Tradition	Souper 10 août (camping)	3867	309.26	432.63
		8106	104.94	
	Liqueur (camping)	4064	18.43	

BMR (Unoria)	Ponceau (rang 7)	50847	1 025.07	2 456.15
	Manchon (rang 7)	66290	44.82	
	Article entretien (Garage, Parc et CPÉSTP)	52262	478.12	
	Mat. (CPÉSTP et voirie)	52605	908.14	
DJL	Gravier (2 entrées d'eau)	18055006	---	496.54

141-2024

Banquet des maires 2024

Proposé par madame Jacinthe Gauvin et résolu à l'unanimité qu'étant donné que c'est la Municipalité de Saint-Cléophas qui est hôte pour le banquet des maires de la MRC de La Matapédia, monsieur le maire et sa conjointe seront présents et tous les membres du conseil saufs, madame Hélène Dumont, ainsi que madame Katie St-Pierre, directrice générale. Ledit banquet aura lieu le vendredi 13 septembre prochain au CPÉSTP.

142-2024

Demande du Club de motoneiges Vallée de la Matapédia

Proposé par madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas ne participera pas à l'offre publicitaire offerte par le Club de motoneiges vallée de la Matapédia.

143-2024

Plan d'urgence d'épandage d'abrasif 2024-2025

Considérant que depuis quelques années, la municipalité a mis en place un plan d'urgence d'épandage d'abrasif pour les cours municipales;

Considérant que cette mise en place est en prévention d'accident;

Par conséquent, il est proposé par madame Hélène Dumont et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas mandate et autorise monsieur Serge Bélanger, employé de voirie et/ou madame Katie St-Pierre, directrice générale, à prendre toutes les mesures nécessaires afin que les cours municipales soient entretenues et sécuritaires pour les citoyens.

144-2024

Adjudication du mandat 7.3-7000-24-43 - études géotechniques 2024 par la Municipalité de Saint-Cléophas

Considérant que la Municipalité de Saint-Cléophas prévoit exécuter des travaux de voirie sur une portion de la route Melucq;

Considérant qu'une étude géotechnique est requise pour que le Service de génie de la MRC de La Matapédia soit en mesure d'effectuer la conception des plans et devis;

Considérant que le Service de génie de la MRC de La Matapédia a procédé à un appel d'offres public regroupé;

Considérant que les fournisseurs suivants ont déposé des soumissions dans le cadre dudit appel d'offres, à savoir:

- Englobe;
- Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup LER.

Considérant que l'adjudication du contrat est faite sur la base du soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage à la suite de l'analyse des propositions par le comité de sélection;

Considérant que la firme ayant obtenue le meilleur pointage final, est la firme **Englobe** dont le pointage final est de **6.01** et le montant global de la soumission est de **242 528,27\$** (taxes incluses);

Considérant que le prix soumis par le soumissionnaire est dans l'ordre de prix de l'estimation soumise antérieurement aux municipalités par le Service de génie de la MRC;

Considérant que tout membre du conseil municipal, le cas échéant, a déclaré tout conflit d'intérêt et toute situation de conflit d'intérêt potentiel et s'est retiré des délibérations et du vote sur le contrat à octroyer.

Par conséquent, il est proposé par monsieur Michel Hallé, et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Cléophas:

1. Octroi le mandat 7.3-7000-24-43 - *Études géotechniques 2024* à la firme **Englobe** au montant de 36 346.47\$ (taxes incluses) pour le mandat spécifique de la municipalité;
2. Autorise madame Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière, à signer pour et nom de la Municipalité de Saint-Cléophas, tous les documents relatifs à l'adjudication dudit contrat.

145-2024

Bilan du Camping – Fête du 10 août 2024

Considérant que le camping a généré les revenus et les dépenses mentionnés ci-bas lors de la fête du 10 août dernier:

Revenus:	687.35
Commandites:	<u>0.00</u>
<i>Total:</i>	<i>687.35</i>
Dépenses:	1 863.26
Inventaires restants:	- <u>0.00</u>
<i>Total:</i>	<i>1 863.26</i>
Déficit:	- 1 175.91

En conséquence, il est proposé par madame Micheline Morin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte ledit bilan.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR

- Les conseillères et les conseillers ayant des suivis de leurs dossiers respectifs interviennent. Aucune résolution n'est nécessaire.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR

- CONSOMMATION D'EAU POTABLE – XX 2024
XX litres/jour/résidence en moyenne
XX m³/jour/résidence en moyenne

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR

- La prochaine rencontre régulière du conseil municipal
7 octobre 2024 à 19h30

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

- Toutes les personnes présentent à la réunion voulant poser des questions, ont eu droit à la parole. Le maire, la directrice générale et/ou les membres du conseil ont répondu, du mieux de leur connaissance, à toutes les questions. Aucune résolution n'est nécessaire.

146-2024

Levée de la séance

Proposé par monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt heures cinq minutes (20h05).

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice générale et gref.-trés.